

Formule magique, le retour

LA CHRONIQUE **Abracadabra! Revoilà la formule magique!**

La décision d'Eveline Widmer-Schlumpf annoncée mercredi a le mérite de clarifier les choses. Si la ministre des Finances était restée en lice, des arguments émotionnels auraient subsisté au moment du vote du 9 décembre. L'Assemblée fédérale l'aurait sans doute réélue, en dépit de la raison, arguant de ses compétences ou du fait qu'il n'est pas usuel en Suisse de congédier un conseiller fédéral. C'est pourtant parce qu'on en a licencié un que la formule magique est morte en 2007, elle qui avait été instaurée en 1959 pour offrir au Parti socialiste les sièges qu'il réclamait à juste titre.

Au fond, que cherche la formule magique sinon à ce que le maximum de citoyens soient représentés par sept personnes seulement. Quel défi! Son objectif est d'empêcher que les jeux d'al-

liance aux Chambres aboutissent à concentrer le pouvoir par-dessus la logique démocratique. C'était le cas avant qu'elle soit instaurée, et ça l'était redevenu depuis 2007. Quels que soient les arguments avancés par les protagonistes de l'éviction de Christoph Blocher à l'époque, et quelle que soit l'antipathie qu'ait pu susciter le personnage, le complot du PDC, des socialistes et des Verts était antidémocratique et, en cela, indéfendable.

Aujourd'hui, la représentante du PBD a décidé de s'en aller. On ne sait pas très bien si les raisons personnelles et familiales ont servi de paravent aux calculs politiques ou le contraire, mais c'est une sage décision pour le pays. Il faut la remercier sincèrement d'avoir évité un nouveau psychodrame à la Suisse et de finir en beauté. Désormais que le terrain est dégagé, les choix politiques n'ont plus cours. Un deu-

xième siège sera accordé à l'UDC et c'est normal.

Que les grands électeurs y mettent leurs conditions, c'est de bonne guerre. Qu'ils choisissent qui leur plaît le mieux parmi les candidats proposés, c'est légitime. Tous les partis ont subi cette règle. On se souvient de l'épisode Francis Matthey, l'homme sacrifié sur l'autel féministe, et de l'éviction de la charismatique socialiste Christiane Brunner par sa collègue de parti Ruth Dreifuss, moins polarisante aux yeux de la droite. Ou, plus récemment, du choix discutable de Johann Schneider-Amman au lieu de Karin Keller-Sutter, dans l'unique but de ne pas offrir une si belle locomotive au PLR.

On reproche souvent à l'exécutif suisse d'être trop pâlot, véritable collège de souris grises. Le constat est partiellement juste, mais c'est la contrepartie d'un

cercle vertueux, cherchant à éviter les trop fortes personnalités, les trop grosses têtes, les trop grandes gueules... L'harmonie de l'institution est à ce prix, ce qui ne veut pas dire que nos conseillers fédéraux sont des incapables. Au contraire. Ils font un travail dont, globalement, le pays n'a pas à se plaindre. Laissons donc les thuriféraires d'autres formes de gouvernement trouver que nous manquons d'éclat, tout en constatant toutefois que les chefs d'Etat brillants, aujourd'hui, en Europe, ne sont pas légion. Pour éviter des incidents diplomatiques, je m'abstiendrai d'illustrer ce propos, ce que les lecteurs feront d'eux-mêmes. Le plus important n'est-il pas que, face à la montée des partis dits populistes, les pays d'Europe créent des cordons sanitaires sans se soucier de bafouer allègrement la démocratie, alors que le système suisse, lui, intègre toutes ses fractions et, les faisant

participer aux responsabilités, il les ramène au bercail.

Mais revenons à l'élection du 9 décembre. Les Chambres demandent à l'UDC des personnalités consensuelles, capables de jouer le jeu de la collégialité, et elle devra les fournir. Par contre, il serait inconvenant d'exiger d'elle des candidats non représentatifs des valeurs qu'elle défend et auxquelles adhèrent ses électeurs, ou de multiplier les conditions impossibles pour prétendre ensuite qu'elle a refusé de les remplir. Trop facile!

MARIE-HÉLÈNE MIAUTON
mh.miauton@bluewin.ch

